

VERIFICATION DES EPI Contre les chutes de hauteur

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, le candidat (h/f) sera capable de :

- Acquérir les connaissances techniques relatives à la vérification périodique des EPI contre les chutes de hauteur
- Effectuer le contrôle, la vérification, périodique obligatoire
- Identifier toutes les informations à vérifier et consigner dans le cadre de la vérification des EPI contre les chutes

Méthode d'Évaluation :

Évaluation des acquis en fin de formation pratique et écrite

Niveau Acquis :

Attestation de Formation avec avis favorable

Public concerné :

Formation pour Adulte (h/f).
Toute personne étant amenée à préparer, à vérifier ou utiliser des EPI contre les chutes de hauteur

Prérequis :

- Savoir lire et écrire en langue française
- Être âgé de 18 ans minimum

Conditions d'admission :

- Remplir les prérequis
- Sur demande

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.
Pour tout renseignement ou accompagnement, contacter la Référente Handicap, Mme Florine DELATTRE :
03 20 97 05 71
administration@technicom-formation.com

Durée :

7h sur 1 journée

Calendrier :

Sessions régulières.
Nous contacter sur
administration@technicom-formation.com

Tarifs :

Tarif individuel : 250€ HT en initial, 190€ HT en recyclage
Entreprise : nous consulter sur devis selon demande inter ou intra, initial ou recyclage, individuelle ou groupe

Moyens et Méthodes pédagogiques mis en œuvre :

Pédagogie :

- En présentiel, possibilité en distanciel uniquement sur théorie, obligation de présence en TP et examen
- Distanciel (FOAD) mise en place en cas d'absence ou COVID avec accompagnement
- Modalités pédagogiques variées (théorie, scénarisation, TP, participative)
- L'ingénierie de formation est conçue et contrôlée un Directeur Technique dont l'expérience en déploiement télécoms terrain + vérification des EPI > 18 ans
- Les formateurs professionnels sont formés en immersion terrain par des professionnels du métier
- Suivi individualisé des stagiaires par une équipe dédiée à l'accompagnement (référente TH, relation administrative avec les référents entreprises, entretiens, bilan, heures de soutien individuel...)

Formation Théorique :

- Vidéoprojecteur, matériel informatique, outils
- Remise de supports pédagogiques

Formation Pratique :

- Différents ateliers pratiques sont disponibles en centre, EPI (harnais, longes, manu croches ...) disponible en centre permettant la mise en situation réelle
- Mise à disposition du matériel technique et sécuritaire en centre,

VERIFICATION DES EPI Contre les chutes de hauteur

CONTENU DE LA FORMATION

Partie Théorie :

- Textes réglementaires propres à la vérification des équipements de protections
- Les normes des différents équipements
- Présentation des EPI contre les chutes de hauteur
- Sensibilisation aux chutes de hauteur et à leurs conséquences
- Les caractéristiques techniques des EPI contre les chutes (harnais)
- Lecture des étiquettes des EPI contre les chutes
- Le contrôle des EPI contre les chutes
- La responsabilité du vérificateur
- Exemples de défauts
- Conseils d'entretiens
- Remplir un registre de sécurité
- Conseils du vérificateur

**7H**

Partie pratique :

- Atelier pratique de vérification des EPI avec fiches de contrôle et tableau de vérification
- Mise en situation des apprenants sur des équipements de démonstration
- Remplissage d'un registre de sécurité

Évaluation finale et bilan de formation

Découvrez nos taux de REUSSITE et de SATISFACTION stagiaires sur
www.technicom-formation.fr

